

Au-delà des exclusions, voici QUELQUES POINTS à étudier pour choisir son contrat de prévoyance

· **Préférez la définition suivante** : « *L'indemnité journalière est versée à condition que vous êtes incapable d'exercer **VOTRE** activité professionnelle* » au lieu « *d'**UNE** activité professionnelle* ».

Cela vous évitera d'être classé en reprise partielle dans un grand nombre de cas et de ne percevoir qu'une journalière indemnité réduite.

· **Préférez une indemnisation FORFAITAIRE** car si elle est INDEMNITAIRE cela implique qu'il vous faudra justifier:

1. qu'il y a bien une perte de revenu consécutif à votre arrêt. (Imaginez une augmentation du chiffre d'affaires malgré votre absence !)

2. d'un revenu avant cet arrêt (net d'impôts et de MSA-RSI) qui était supérieur ou égal à la somme de l'indemnité d'assurance souscrite ET de celle prévue par le régime obligatoire (MSA ou RSI).

A défaut l'indemnisation pourrait être réduite voire refusée (imaginez si vos derniers bilans étaient sans bénéfice !)

· **Rente d'invalidité : exigez le T/66 ou 3T/2**

La rente annuelle assurée est versée totalement en cas d'invalidité totale. Il faut alors que l'invalidité soit évaluée à 66%.

La mention T/66 signifie donc qu'à partir de 66% d'invalidité, une personne en situation d'invalidité touche logiquement 100% de la rente prévue.

Attention, un certain nombre de contrats proposent eux des T/100. Dans ce cas à 33% d'invalidité, l'assuré ne toucherait que 33% de l'indemnité au lieu de 50% d'autres prévoient T-33/33.

Alors avec 40% d'invalidité l'assuré ne percevrait que 21% de la rente au lieu de 60% avec la formule T/66 ! (durant toute l'invalidité jusqu'à l'âge de la retraite)

· **Choisissez un contrat adapté aux nouvelles conditions d'âge légal de départ en retraite.**

Le versement de prestations jusqu'à l'âge de 67 ans en cas d'invalidité professionnelle est nécessaire compte tenu des évolutions réglementaires.

· **Soyez attentif aux exclusions proposées par l'assureur**

Une grande partie des affections invalidantes est d'origine psychique ou disco vertébrale. Exigez d'être couvert face à ces aléas.